

Mot du maire



Economie d'énergie l'éclairage public ne s'impose pas la nuit

Depuis cet été, l'éclairage public est éteint de 24 h à 6 h du matin.
Parce que le trop de lumière perturbe le sommeil de quelques-uns
Parce que l'éclairage génère des nuisances sur l'environnement
Parce que les sources d'énergie ne sont pas inépuisables
Parce qu'il est un devoir d'économiser l'argent public
C'est pour toutes ces raisons que les élus de la commune ont délibéré - le 02 juillet - en faveur des économies d'énergie. Cette décision générera une économie de 9 000 euros en année pleine.
Ainsi, à l'instar des communes voisines, l'extinction de l'éclairage public est effective à Montboucher une partie de la nuit depuis le début du mois d'août.